

RAPPORT DU PRÉSIDENT 26^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Annexe A Rapport annuel 2016-2017 de l'antenne régionale Julie Picard

Le RAAV a maintenu son antenne dans la Capitale nationale en la personne de Julie Picard qui a terminé son mandat en avril 2017. En poste depuis 2017, Julie souhaite consacrer plus de temps à ses mandats de formations et de coaching auprès des artistes et des organismes culturels, de même qu'à sa pratique artistique. Amie du RAAV, Julie continuera à collaborer avec le RAAV de façon ponctuelle. Tout au long de son mandat, Julie a été un pilier pour l'association et une oreille attentive pour ses collègues de la grande région de Québec.

Représentations

L'antenne a contribué à informer les artistes de la relève en présentant une conférence de deux heures aux étudiants du cours l'Artiste et sa carrière du baccalauréat en Arts visuels de l'Université Laval. Le dynamisme des enseignants de l'École des arts visuels et leur implication dans leur milieu professionnel démontre le souci de transmettre aux étudiants toutes les ressources disponibles aux artistes en arts visuels. Depuis la mise en place de l'antenne régionale, le RAAV est invité à contribuer à ce cours.

L'antenne a poursuivi la représentation à la Table des Arts Visuels du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudières-Appalaches, plateforme de concertation où sont réunis autour d'une même table les artistes individuels, travailleurs culturels, représentants de centres d'artistes et de galeries privées, et commissaires indépendants. L'antenne s'est activement impliquée dans le comité de travail des ateliers d'artistes.

Le 14 février 2017, l'antenne régionale a pris part à la conférence de presse dévoilant la Culture, cœur du Québec pour des carrières durables en solidarité avec les associations nationales de toutes les disciplines.

Ville de Québec : un pas en avant, un pas en arrière...

Malheureusement, la mesure Coup de pouce de la Ville de Québec, un soutien individuel ponctuel de projet entre 250\$ et 1000\$, a été abolie. Notre antenne a appris de la part du Service de la culture de la Ville de Québec que le Conseil municipal n'a pas reconduit l'enveloppe pour l'année 2017.

Cependant, la nouvelle mesure de subvention aux ateliers d'artistes a été reconduite pour une deuxième année d'opération avec une nouvelle mouture bonifiée à la recommandation du comité de travail des ateliers d'artistes dont faisait partie l'antenne régionale. En effet, plusieurs artistes avaient communiqué à notre antenne leur inadmissibilité

au programme de subvention dû au statut résidentiel de leur atelier qui se trouvait pourtant dans une copropriété permettant l'usage atelier d'artiste. De plus, ces copropriétés avaient d'ailleurs été spécifiquement mises sur pied à la fin des années 1990 et début 2000 afin de répondre à un besoin de rétention des artistes en arts visuels dans le centre-ville de Québec. Mentionnons qu'à l'époque, une mesure financière d'acquisition et de maintien avait été implantée par la Ville de Québec afin de créer des lofts-ateliers. La mesure applaudie par son avant-gardisme a par la suite été abolie en 2007. Il devenait incongru que ces mêmes ateliers et ces artistes se retrouvaient exclus de la nouvelle mesure. Désormais, la subvention pour ateliers d'artistes inclus précisément les copropriétés dont l'usage atelier d'artiste est permis dans la réglementation de copropriétés. Le RAAV s'en réjouit et applaudit cet assouplissement qui, espérons le, aura bonifié le nombre d'artistes soutenus par cette subvention.

Rapport annuel 2016-2017 de l'antenne régionale Julie Picard

RAPPORT DU PRÉSIDENT 26^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Annexe B Rapport annuel 2016-2017 - Formation continue

> Volet Montréal : neuf formations

Gérer et développer sa présence en ligne. 10/12 participants

Nous sommes conscients et témoins que les nouvelles technologies du web représentent de nouveaux défis et de nouveaux apprentissages pour certains artistes. Pour cette raison et afin de répondre à une demande grandissante, nous avons choisi de présenter cette formation deux fois : la première à l'automne 2016 et la seconde au printemps 2017. Il faut mentionner que la formation présentée au cours de l'automne était probablement planifiée un peu tôt dans la saison, car peu de gens étaient informés ou disponibles pour la suivre.

En général, les participants ont démontré un très haut taux de satisfaction. Ils apprécient le dynamisme et les compétences de la formatrice. Ils ont mentionné être désormais mieux outillés pour optimiser leur présence sur les réseaux sociaux et bénéficier de nouvelles portes vers le marché.

Suite à cette formation, le RAAV a constaté que certains des participants avaient des connaissances très rudimentaires sur la mise en ligne d'images et de textes sur les plateformes de diffusion. À partir de ce constat, nous avons monté une nouvelle formation pour initier les artistes à la mise en ligne d'images et de textes.

Comment vendre ses œuvres sans perdre son âme? Introduction à la commercialisation et au marketing adaptés aux arts visuels. 12/12 participants

Cette année cette formation a été très populaire. Nous avons d'ailleurs dû refuser deux participants. Cet engouement pour la mise en marché et la commercialisation dénote un intérêt grandissant de la part des artistes pour le développement entrepreneurial, alors que bon nombre d'entre eux ne sont représentés ni par un agent, ni par une galerie. Pour plusieurs, cette formation a été une prise de conscience sur la place qu'occupent l'informatique et le web dans la stratégie de promotion. À la suite de cette formation, certains participants se sont inscrits à la formation « *Gérer et développer sa présence en ligne* » présentée en avril 2017. Une fois de plus, les participants ont apprécié le dynamisme de la formatrice et son contenu riche et pertinent.

Atelier d'écriture pour artistes en arts visuels. 10/10 participants.

L'écriture d'un texte de démarche artistique ne figurant pas au programme universitaire, cette formation, présentée au printemps 2016 est très sollicitée. Quatre participants ont dû être refusés.

Pour la première fois cette année, la formatrice a fait face à une situation particulière. Trois des participants ne maîtrisaient pas très bien le français. Suite à cette expérience, nous avons convenu de demander dorénavant aux participants de confirmer qu'ils sont aptes à bien rédiger un texte en français. Les participants apprécient les échanges de propos et le tour de table où chacun présente son texte de démarche artistique original. Ils ont également souligné la qualité et la richesse des informations contenues dans le cahier didactique.

Adapter ses activités culturelles : porte d'entrée en milieu scolaire. 12/12 participants

Cette formation s'est tenue au mois de novembre 2016. Nous avons arrimé sa programmation à la période d'inscription au *Répertoire de ressources culture-éducation*, soit du 21 novembre 2016 au 27 janvier 2017. Cela a créé un engouement et nous avons dû refuser 3 participants. Soulignons que cette année, les participants n'étant pas tous du même niveau, cela a créé une mauvaise chimie entre eux. Pour la prochaine présentation de cette formation et afin de nous assurer d'avoir un groupe homogène, sans agent de distraction, il a été convenu avec la formatrice de préparer un formulaire d'inscription spécifique. Seules les personnes répondant au profil d'artiste pour *Culture à l'école* pourront s'inscrire à la formation.

Se donner les moyens de ses ambitions : Financer ses projets artistiques. 12/12 participants.

Cette formation sur les différentes formes d'aides financières suscite toujours beaucoup d'intérêt. Nous avons dû refuser 3 participants. La formation s'est bien déroulée et le groupe était uniforme et très motivé. Les participants apprécient être un petit groupe de 12 personnes, car ils peuvent prendre le temps de poser des questions et obtenir des réponses claires du formateur. Ce dernier est très apprécié pour ses qualités d'orateur et de pédagogue. À la suite de cette formation, les participants ont demandé à ce que soit offerte une formation sur la rédaction d'une demande de bourse. Nous pensons donc créer une formation d'une journée sur ce sujet.

Vendre et coordonner son projet d'art public. 12/12 participants

Cette formation était très attendue par les artistes. D'ailleurs, sa popularité a dépassé de loin nos attentes et nous avons dû refuser 6 participants. C'est la première fois que nous offrons cette formation proposée par la formatrice Jeanne Couture. Le groupe était principalement composé d'une jeune clientèle. Les participants ont souligné l'expertise de la formatrice qui maîtrisait très bien son sujet et connaissait bien les rouages d'une demande d'art

public. Les participants se sont dits très satisfaits de cette formation. Ils ont également fait état de la qualité du cahier didactique riche en informations pour les guider lors de leur prochaine demande.

Pourquoi et comment l'artiste en arts visuels doit penser à sa planification successorale. 12 /12 participants

Développée afin de répondre à une demande de plus en plus grandissante auprès de nos membres et en étroite collaboration avec l'avocate Sophie Préfontaine, l'auteure de l'ouvrage *Le testament artistique. L'art de tirer sa révérence*, cette formation a obtenu un succès dépassant toute attente. Nous avons dû refuser 11 personnes.

Dès le départ nous savions que ce sujet serait délicat et difficile à aborder pour les artistes. La formation a permis aux participants de prendre conscience des différents aspects entourant une planification successorale et notamment les questions concernant la Loi sur l'impôt. Les artistes se sont dits très satisfaits de cette formation, ils ont notamment apprécié la souplesse et le ton empathique de la formatrice devant l'angoisse et la charge de travail que peut demander la planification successorale.

Archives et inventaires. Comment s'y retrouver? 12/12 participants

Nous sommes satisfaits de la réception de cette formation. Les participants ont trouvé le formateur passionnant et très articulé. Quoique volumineux, nous avons reçu de très bons commentaires sur le cahier didactique, un outil spécifiquement créé pour aider les artistes à préparer leur inventaire et leurs fiches techniques. Par ailleurs, quelques participants ont manifesté leur intérêt pour une approche plus axée sur les arts numériques et archives du web. Nous souhaitons donc à l'avenir travailler avec le formateur pour répondre à ces nouveaux besoins et développer une formation plus spécialisée. Pour notre prochaine saison, et compte tenu de la complémentarité des deux formations, nous avons convenu d'informer les futurs participants à la formation « Archives et inventaires. Comment s'y retrouver » de l'intérêt de suivre la formation « Pourquoi et comment l'artiste en arts visuels doit penser à sa planification successorale ».

Les Marchés de l'art. Créer et chiffrer la valeur marchande de ses œuvres. 12/12 participants

Cette année, nous avons une nouvelle formatrice Gabrielle Bouchard en remplacement de Geneviève Goyer-Ouimette. Mme Bouchard a repris le même contenu pédagogique de la formatrice précédente, tout en ayant mis à jour son cahier didactique. En général, les participants ont apprécié les deux formatrices. Toutefois, plusieurs ont manifesté leur souhait de bénéficier d'un « coaching » personnalisé avec Gabrielle Bouchard.

Parmi les autres commentaires reçus, le groupe a apprécié de pouvoir prendre la parole, questionner les formateurs et faire part de leur expérience personnelle. Par contre, on note une fois de plus la déception relative au fait qu'il n'existe pas de formule simple applicable à toutes les œuvres, permettant d'en établir la valeur marchande.

Finalement, les participants se sont dits très satisfaits de cette formation et plus aptes à se positionner dans le monde de l'art actuel.

> Volet multirégional : deux formations

Boite à outils. 6 participants

On note cette année une baisse de participation, due en partie au non-renouvellement de notre entente avec la SAT (Société des arts technologiques) qui offre une programmation de haut calibre orientée sur les nouvelles technologies. Malheureusement cette année notre collaboration n'était plus possible, car depuis l'automne 2016, la SAT offre des formations subventionnées par Emploi Québec et donc qui ne sont plus admissibles au programme Boite à outils.

Plusieurs artistes ont témoigné de l'importance de ce programme qui, grâce aux coûts réduits, leur a permis d'assister à des formations. Ce programme contribue également à aider les centres québécois de formation à atteindre leurs objectifs en leur assurant le nombre minimal de participants requis pour tenir leurs formations et ainsi, les formateurs (souvent eux-mêmes artistes), sont assurés d'un revenu complémentaire.

Ma fiscalité, j'm'en occupe! 12/12 participants

Cette formation est toujours proposée au mois de février pour informer et outiller les artistes qui préparent leur déclaration de revenus. Le taux d'inscription a été un succès. La formatrice offre depuis plusieurs années cette formation, elle maîtrise donc très bien le sujet et sait en vulgariser les principes. Les participants ont apprécié son professionnalisme et son expérience, ainsi que sa façon de communiquer adéquatement des notions qui peuvent parfois rebuter les artistes.